Analyse des procédures de passation de marchés publics **Document 1029 – 01/03/2023**

Descriptif

Objet	:	Réalisation d'un parc linéaire entre le pont Hans-Wilsdorf et le pont de la jonction – tronçon de la voie verte d'agglomération
Forme de mise en concurrence	:	MEP à un degré selon SIA 143
Type de procédure	:	Sélective
Mandat	:	• d'un-e architecte paysagiste, pilote • d'un-e ingénieur-e civil, • d'un-e ingénieur-e en transports.
Date de publication dans la FAO	:	27 février 2022
Délai de rendu	:	19 avril 2023, 11h00 pour les dossiers de candidature 27 novembre 2023, 17h00 pour le rendu final
Adjudicateur	:	Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) / Unité soumissions, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4 / Case postale 3983, 1211 Genève 3
Organisateur	:	Idem
Inscription	:	Aucun émolument ni frais de dossier
Simap	:	No de publication : 1318647 Documents téléchargeables sur Simap
Communauté de soumissionnaires	:	Admise
Collège d'experts	:	**Présidente, membre professionnelle avec droit de vote** Mme Michèle Tranda-Pittion Architecte EPFL, Urbaniste FSU / TOPOS Urbanisme, Genève **Vice-présidente, membre non professionnelle avec droit de vote** Mme Charlotte Malignac Urbaniste, Codirectrice / Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (AGCM)-Ville de Genève **Membres professionnels avec droit de vote** Mme Sonia Lavadhino Anthropologue et Géographe urbaine, Directrice / bfluid, Genève M. Pascal Gysin Architecte-paysagiste Dipl. Land-Arc.HTML/IMLA/SIA, Directeur général / pg Landschaften AG, Sissach Mme Valérie Hoffmeyer Architecte-paysagiste HES FSAP, Journaliste RP, Genève M. Benoît Ziegler Ingénieur civil dipl. EPFL, Ingénieur en transports SVI - FSU / mrs partner AG, Zurich Mme Laetitia Vulliez Ingénieure géotechnique Polytech Grenoble, Administratrice et associée / ab ingénieurs sa, Thônex M. Nicolas Amann Biologiste diplômé Master Systématique et Gestion de la Biodiversité EPFL, Directeur / Atelier Nature et Paysage Sàrl, Meyrin

M. Marco Rampini, Architecte dipl. EPFL /FAS / Atelier Descombes Rampini SA, Genève

Autres membres avec droit de vote

M. Nicolas Betty Chef de Service / Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité (AGCM) - Ville de Genève

M. Thomas Dagonnier Membre du comité PRO VELO Genève

M. Philippe Viala Directeur / Office de l'Urbanisme (OU) - Direction des projets d'espaces publics - Etat de Genève

M. Patrick Muller Architecte-paysagiste / Service des espaces verts (SEVE) - Ville de Genève

M. Gilles Doessegger Adjoint de direction / Service d'urbanisme (SU) - Ville de Genève

M. Erwann Jegousse Coordinateur projets aménagement construction / Service des sports (SPO) - Ville de Genève

Membre Suppléante professionnelle

Mme Jenny Leuba Cheffe de projets Lic. Géographie et communication UNI Neuchâtel / Mobilité piétonne Suisse - Association des piétons

Membre Suppléant non professionnelle

M. Emmanuel Chaze Attaché de Direction / Direction Praille Acacias Vernets (DPAV) - Etat de Genève

Spécialistes-conseils avec voix consultative

M. Antoine Gillot Ingénieur / Office cantonal des transports (OCT) – Etat de Genève

Mme Anne-Lise Cantiniaux Adjointe scientifique / Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) – Etat de Genève

M. xxx Office cantonal de l'eau (OCEau) – Etat de Genève

M. Christophe Joliet Ingénieur en transports - AGCM

Mme Florence Colace Architecte-éclairagiste - AGCM

M. Claude Brulhart Designer - AGCM

M. Pierre Tourvieille de Labrouhe Conseiller en conservation (DACM) - Ville de Genève

Critères de sélection	:	Références de l'équipe pluridisciplinaire	40 %
		Composition de l'équipe pluridisciplinaire	35 %
		Lettre de motivation	25 %
		TOTAL	**100 %**

Indemnités : Le collège d'experts dispose d'une somme globale de CHF 480'000.- HT pour la rémunération d'un maximum de 4 équipes pluridisciplinaires, retenues dans les limites fixées par l'article 17 du règlement SIA 143 – édition 2009. La rémunération est calculée sur la base d'un rendu de phase 31 partielle.

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de l'appel d'offres : La CCAO se réjouit de cette procédure.

Remarques sur l'appel d'offres :

Avis de la CCAO

Distribution : Aux membres des membres

Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) / Unité soumissions, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4 / Case postale 3983, 1211 Genève 3

concours.dacm@ville-ge.ch